



Echange logement Hlm

Par **Blablou2601**, le **23/07/2019** à **22:03**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement hlm depuis 18 ans de type T3 (2 chambres) qui m'a été octroyé par la Préfecture de Nanterre. Je suis la maman de 3 enfants de 19 ans (garçon), 11 ans (fille) et 7 ans (garçon), ce dernier étant malheureusement autiste. Mon fils handicapé à impérativement besoin de sa proche chambre ainsi que ma fille qui est pré-adolescente, mes 2 aînés dormant actuellement dans la même chambre, mon fils handicapé dormant avec moi. Ma voisine de palier qui est également locataire Batigere mais qui a eu son appartement par le 1% patronal il y a 15 ans souhaite faire une échange avec le mien car son appartement possède 4 chambres et est devenu trop grand pour elle. Or Batigere refuse le changement au motif que ce n'est pas le même réservataire, l'un étant la Préfecture, l'autre le 1% patronal. Batigere ne m'a proposé qu'un seul logement qui ne convenait pas en plus de 8 ans de demandes incessantes, idem pour la Mairie. Que puis-je faire dans la mesure où mon enfant est handicapé ce qui est normalement une cause prioritaire. Je ne comprends pas pourquoi Batigere s'obstine à refuser sachant que désormais un site d'échange de logements hlm est désormais disponible mais apparemment cela ne marche que si les réservataires sont les mêmes.

Merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **23/07/2019** à **23:33**

Bonjour

Il ne doit pas y avoir de problème si les 2 logements appartiennent au même propriétaire et sont loués dans le même ensemble immobilier (même groupe d'immeubles), si l'une des 2 familles compte au moins 3 enfants et que l'échange permet d'accroître la surface du logement occupé par la famille la plus nombreuse.

Je vous conseillerais de prendre contact avec l'ADIL dont vous dépendez.

Vous pouvez aussi contacter "ALLO SERVICE PUBLIC"